

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 SEPTEMBRE

CHARITÉ RÉPUBLICAINE

A l'une des dernières séances du Palais-Bourbon, il y eut une explosion d'indignation sur les bancs des gauches parce qu'un député avait émis quelques doutes sur l'impartialité avec laquelle on distribue les sommes que le Parlement vote pour les départements victimes de sinistres.

Nous avouons que les répartiteurs républicains ne nous inspirent qu'une médiocre confiance, et nous croyons volontiers qu'ils sont très portés à mesurer les secours selon les opinions des sinistres.

La charité républicaine est en général très étroite, et elle n'oublie jamais ses rancunes.

Nous trouvons dans le *Messenger de Valence* des documents qui ne justifient que trop nos appréhensions.

Il y a, à Buis-les-Barronnies, un hôpital tout récemment laïcisé. Cet hôpital, qui contenait quinze malades, n'en a plus que deux ; treize ont mieux aimé aller mourir sur la paille que d'être en butte aux traitements qu'on leur y faisait subir.

Cependant un malheureux sans ressources, paralysé et estropié, ayant eu le courage de s'y présenter, a été accueilli par le directeur en ces termes : « Allez dire aux royalistes de vous recevoir. »

Ce pauvre homme a deux petites filles qui allaient, comme les autres, réclamer leur deux kilogrammes de pain. L'infirmier les a mises à la porte avec cette réponse : « Dites à votre mère que quand elle vous mettra chez les laïques, et non chez les Sœurs, nous vous donnerons du pain. »

Tous les citoyens paient l'impôt pour le soulagement de la misère, mais les distributeurs officiels choisissent les pauvres, et, pour être secouru, il ne suffit pas d'être malade ou d'avoir faim, il faut encore montrer patte rouge.

Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris, avec leurs enfants, sont actuellement les hôtes du marquis et de la marquise de Brandalbane, à Aberfeldy, dans le highland écossais.

Une très belle fête a été donnée en leur honneur samedi dernier. Parmi les invités étaient le prince et la princesse de Wagram.

Les marquis de Brandalbane sont les propriétaires de Loch-Kennard-Lodge, résidence de Monseigneur le Comte de Paris.

UNE NOUVELLE IDOLE

On vient d'inaugurer à Haï-Phong une statue de Paul Bert.

La chose ne provoquerait pas chez nous d'autres réflexions, si à l'occasion de cette cérémonie il n'y avait eu un discours du vice-roi, dans lequel nous relevons le passage suivant :

« Ces hommes d'Etat, — il s'agit de M. Paul Bert, nous les plaçons « sur des autels » ; nous les vénérons « comme des dieux ». Ces hommes de bien deviennent pour nous des « ongt-

bank », c'est-à-dire des génies tutélaires représentant encore par-delà la tombe les émotions des mortels, leur ombre continuant à planer sur nos destinées. »

Paul Bert, placé sur un autel et élevé au rang de demi-dieu, qu'est-ce que vous dites de ça ?

Emphase orientale, soit, mais le matérialiste Paul Bert serait bien étonné de cette divinisation posthume.

BOULANGER ET LA DROITE

Dans le *Matin*, M. Cornély donne les raisons — les seules véritables — pour lesquelles certains monarchistes ont soutenu le général Boulanger :

« Nous le soutenions parce que les républicains l'attaquaient, parce qu'ils en avaient peur.

« Nous le soutenions parce qu'entre eux et lui, il s'était creusé un fossé et que, s'il avait réussi, il aurait été amené forcément à purger le gouvernement du personnel qui le détient aujourd'hui.

« Le parti républicain a été ridicule en adoptant le général Boulanger, en le soutenant, en l'acclamant, pour en prendre peur si vite.

« Il a été ridicule en s'empêtrant dans ses propres principes, de sorte qu'il a été obligé de subir la fortune électorale de ce général.

« Il a été ridicule lorsque le suffrage universel, dont ce parti proclame la souveraineté unique, s'est mis à acclamer le général.

« Il a été ridicule lorsqu'il a dû, pour se défendre, emprunter aux monarchies le système des juridictions exceptionnelles et des cours des pairs jugeant des crimes politiques.

« Il a été ridicule lorsqu'il a reproché aux conservateurs de s'allier avec le général Boulanger, lui, parti républicain, qui n'a vécu que de coalitions, s'alliant de 1815 à 1830 avec les bonapartistes contre la Restauration, s'alliant de 1830 à 1848 avec les légitimistes contre la monarchie de Juillet, s'alliant de 1852 à 1870 avec les orléanistes contre le second Empire.

« L'aventure boulangiste mettait en lumière l'aspect profondément funambulesque de ce gouvernement. Et cela nous réjouissait. Et puis, nous nous disions qu'il est toujours doux de voir ses ennemis se dévorer les uns les autres. Et c'était si drôle de voir les républicains sur le point d'être mangés par le général qu'ils avaient inventé ! »

RÉUNION BOULANGISTE

La réunion boulangiste qui a été tenue mercredi, au café Riche, à Paris, après avoir entendu les explications de M. Mermeix et longuement délibéré, a voté l'ordre du jour que voici :

« Les députés soussignés déclarent sur l'honneur que, d'accord avec le général Boulanger et suivant en cela ses conseils, ils ont mené dans les comités, dans les réunions publiques ou privées, à Paris et dans les départe-

tements, une loyale campagne en faveur de la réconciliation nationale et de la révision républicaine.

« Ils blâment sévèrement la publication des *Coulisses du boulangisme* à laquelle ils opposent les affirmations républicaines maintes fois répétées du général Boulanger. Ils livrent à l'appréciation publique ceux qui ont attendu les jours de défaite pour essayer de jeter le discrédit sur leur ami proscrit.

« Les députés soussignés resteront inébranlablement fidèles au programme sur lequel ils ont été élus : révision de la Constitution dans le sens de l'établissement d'une République libérale, démocratique et sociale.

« Signé : Les députés présents à Paris : Aimel, Castelin, Chiché, Dumontel, Gabriel, Goussot, Jourde, Laguerre, Laur, Léveillé, Millevoye, Paulin-Méry, Revest, Pierre Riéhard. »

M. Mermeix, venu à la réunion, a été expulsé. L'anarchiste Soudey l'attendait sur le boulevard et l'a insulté en termes outrageants. M. Mermeix est parvenu à se dérober en sautant sur un omnibus.

A la suite d'un incident très vif qui s'est produit au cours de la réunion entre MM. Mermeix et Millevoye, ce dernier a envoyé des témoins à l'auteur des *Coulisses du boulangisme*.

M. Mermeix, député, à la suite d'un article paru dans la *Cocarde*, hier, a envoyé ses témoins au rédacteur en chef de ce journal, M. André Castelin, député de l'Aisne, qui a mis immédiatement ces messieurs en rapport avec deux de ses amis.

M. Laguerre, convoqué à la salle Denis, rue Balleraye, devant le « Comité républicain révisionniste, socialiste du quartier Saint-Lambert », a satisfait pleinement son auditoire qui lui a « renouvelé l'expression de son entière confiance et l'a félicité de n'avoir jamais cessé de suivre dans le passé, comme il le fera dans l'avenir, une voie nettement républicaine ».

On assure que tous les élus et même tous les candidats malheureux ayant porté l'étiquette boulangiste, vont avoir à subir la même épreuve.

Bruxelles, 5 septembre.

Le duel entre MM. Rochefort et Georges Tiébaud aura lieu seulement ce soir.

M. Henri Rochefort est descendu à l'hôtel Continental, à Gand. Il est accompagné de deux dames.

Chez le général Boulanger

Un rédacteur du *XIX^e Siècle* s'est rendu à Jersey pour interviewer le général Boulanger. Il en a rapporté la lettre suivante, écrite par M. Mermeix au général :

« Paris, le 19 août 1890.

« Mon général,
« Quoique vous ayez laissé sans réponse la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire au mois de mai dernier, j'estime qu'il est de mon

devoir de porter à votre connaissance que je suis l'auteur des articles publiés par le *Figaro* sur le boulangisme.

« Mon sentiment est que je rends service à la cause que nous avons défendue à vos côtés en publiant cette histoire absolument impartiale.

« Il s'en dégagera l'impression — et vous devez le désirer — que vous n'avez jamais travaillé contre la République, à laquelle tous vos amis sont inébranlablement attachés. Mon livre aura pour effet certain de rendre plus définitive encore la rupture des républicains-démocrates qui ont fait campagne avec vous et des royalistes.

« Veuillez agréer, mon général, l'assurance de mes sentiments toujours bien affectueux.

« MERMEIX,
« 60, rue de Clichy. »

Interrogé sur le but de cette publication, le général a répondu :

« — Vous comprenez bien que je ne puis rien dire du roman avant qu'il soit terminé ; il faudrait annoter chaque ligne pour démêler le mensonge de la vérité. Encore est-il des choses tellement bêtes qu'il n'y a vraiment pas à les réfuter. Dire que j'aurais donné ma parole de soldat de marcher avec les réactionnaires est de celles-là. Je pense bien que personne ne prend cela au sérieux. Mais je ne puis d'ici entrer en polémique avec des journalistes dont la perfidie est le métier. Et puis, de même qu'il est des gens avec qui on se bat et d'autres avec qui on ne se bat pas, il en est aux calomnies de qui on répond et d'autres auxquels on ferait trop d'honneur en répondant.

« — On a dit et publié que vous connaissiez l'auteur et qu'il vous avait écrit pour vous annoncer sa publication. M. Laur a même prétendu que vous l'en aviez remercié.

« — Oui, je le connais ; oui, il m'a écrit ; mais je ne connais pas sa publication, n'ayant lu que le premier article, et je ne pouvais croire à semblable félonie. Voici d'ailleurs sa lettre, dit le général en prenant sous une liasse de papiers rangés sur son bureau, près duquel il se tenait debout, une lettre qu'il me montra.

« Comme je regardais ce papier qui contenait le secret — qui est un peu celui de Polichinelle — dont on a tant parlé dans ces derniers temps, le général me dit :

« — Vous pouvez lire.

« — Me permettez-vous d'en prendre copie ?

« — Pourquoi pas ?

« — Et me permettez-vous d'en nommer l'auteur ?

« — Je n'y vois pas d'inconvénients. Ce n'est pas là une lettre confidentielle. L'auteur a déclaré qu'il m'avait écrit et qu'il m'avait fait connaître sa publication, ce qui est un mensonge. Il ne m'a pas confié un secret que je doive garder et il serait vraiment drôle qu'il me demandât que je le garde.

« — Vous avez répondu à cette lettre-là ? demandai-je en la rendant au général.

« — Oui. N'ayant lu, je vous dis, que le premier article et ne pouvant supposer ce que serait la suite, sinon des maladroites, mais pas des mensonges et des calomnies, je lui ai répondu que le moment me paraissait mal choisi pour produire un travail, que je reconnaissais devoir contenir beaucoup de vérités,

si j'en jugeais par le premier article que j'avais seul lu ; que je lirais les autres avec intérêt et lui en donnerais mon impression dans une quinzaine de jours, et que s'il montrait que je suis resté toujours attaché à la République, il rendrait hommage à la vérité et à celui qui a pris pour devise : « Tout pour le peuple et par le peuple ». C'est à peu près là le texte de ma lettre. J'ai été plus surpris encore qu'indigné quand j'ai vu le second article, et j'ai trouvé bien méprisable cette façon d'introduire dans une série de racontars mensongers une femme qui n'y a que faire, comme si ce n'était pas assez de nos tristes luttes entre hommes. Mais je pense que tous les honnêtes gens ont fait justice de tels procédés.

» — Devinez-vous quel but M. Mermeix se propose, et croyez-vous que ce soit bien celui qu'il indique ?

» — Je crois deviner son but, ou plutôt le but de ceux qui ont conçu ce qu'il exécute, car il n'est avec eux, comme il a été pour nous, qu'un employé arrangeant les histoires qu'on lui raconte. Vous comprenez bien que je reconnais les auteurs de ces racontars à certains détails, même quand l'histoire est fautive.

» Mais y a-t-il indiscrétion à vous demander quel but vous supposez à cette publication ?

» — Il y a certainement en jeu des intérêts divers. Mais le but principal, pour certains, est de faire leur cour aux opportunistes au pouvoir en faisant croire qu'ils ont été trompés, et pour les autres, c'est de persuader aux monarchistes que j'ai été le seul empêchement à la réalisation de leurs projets, et que, si on leur donnait de nouveaux subsides, ils feraient sans moi, en recommençant une campagne révisionniste, ce qu'ils n'ont pu faire avec moi, parce que je me suis obstinément refusé à des coups de main qui auraient entraîné la guerre civile.

» — Savez-vous ce que vont faire les députés boulangistes ?

» — Je n'en sais rien et ne m'en préoccupe pas. D'ailleurs, y a-t-il encore des députés boulangistes ?

» — Est-ce que vraiment tous vous ont lâché ?

» — Je n'en sais rien encore. Je le saurai quand ils auront fait une déclaration publique, qu'ils ne me doivent peut-être pas à moi, mais qu'ils doivent au public — surtout à leurs électeurs. Je n'étais qu'un drapeau ; mais, s'ils changent de drapeau, ils ne représentent plus ceux qui les ont nommés, et ils doivent leur dire qu'ils en changent et pourquoi ils en changent.

» — Y a-t-il indiscrétion à vous demander si vous comptez, dans la situation actuelle, reprendre la lutte ?

» — Je ne devrais pas vous répondre, dit en riant le général. Pourtant, je ne veux pas qu'on croie que je désespère de jouer un rôle

dans mon pays ou pour mon pays. Mais je puis bien vous dire que j'ai complètement rompu avec la politique qu'on m'avait entraîné à suivre. J'ai certainement commis des fautes ; qui donc n'en commet pas ? Je me suis trompé et j'ai été trompé. Mais j'ai une revanche à prendre : je la prendrai. »

LE DUEL JUGÉ PAR M. JULES SIMON

Voici quelques excellentes réflexions de M. Jules Simon, dans son « Petit journal », sur le duel en général et sur le duel militaire en particulier :

« Je suis une des bonnes âmes qui regardent le duel comme une coutume barbare. Je ne me plains pas d'être un peu tourné en ridicule pour mon opinion, parce que c'est le lot, en France, de tous ceux qui défendent la morale. Je vois que les soldats anglais, qui n'ont ni le préjugé, ni l'usage du duel, ne passent pas pour des poltrons. Je ne puis admettre que les parquets poursuivent le duel entre civils et que les colonels le prescrivent entre militaires. A présent que tous nos enfants sont soldats pendant trois ans, et que ces trois ans de service militaire font partie de leur éducation, je pense qu'il est plus que jamais nécessaire de ne pas leur enseigner sous le drapeau une morale différente de celle qu'on leur enseignait l'année précédente en philosophie et de celle qu'on leur appliquera l'année suivante, s'ils n'ont pas soin d'oublier la doctrine de leur colonel en déposant leur fouragement.

» Je n'ai pas, en général, beaucoup d'admiration pour les grands duellistes. Ce sont tous ou presque tous les habitués de salles d'armes, et quand ils provoquent un pauvre diable qui ne sait pas même tenir un sabre ou un fleuret, je ne vois pas bien en quoi ils diffèrent des gens qui se font justice eux-mêmes avec un couteau ou une fiole de vitriol. Le moment est peut-être mal choisi pour faire l'apologie de la violence, mais je me reprends : il n'y a aucun moment où la violence puisse être approuvée, puisqu'elle est contraire au bon sens et à la justice. La civilisation n'est pas autre chose qu'un effort de la nature humaine pour se débarrasser des violents et de la violence. »

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — A l'occasion de la mort récente du cardinal Newman, on a beaucoup parlé du grand mouvement de retour au catholicisme qui s'est produit dans la société anglaise pendant ce demi-siècle. Au Congrès eucharistique d'Anvers, l'évêque de Salford, M^{re} Vaughan, a prononcé un remarquable discours, sur ce thème : la conversion de l'Angleterre. Voici quelques-unes des considérations développées par le distingué prélat. On sait que le

R. P. Ignace Spencer avait établi une « Ligne de prière pour la conversion de l'Angleterre ». Le Père Ignace était un homme d'une sainteté héroïque.

L'œuvre du R. P. Spencer a prospéré et les chiffres donnés par M^{re} Vaughan prouvent les progrès accomplis par l'opinion anglaise dans son retour à l'unité.

Dans l'espace de ces cinquante dernières années, 500 ministres protestants, des milliers d'hommes professionnels parmi lesquels 250 avocats, dont plusieurs très éminents, environ 400 amiraux, généraux de l'état-major, ont été reçus dans l'Eglise.

Des hommes et des femmes de toutes classes ; des fils aînés, de faibles jeunes filles ; le riche, le savant et le pauvre ont fait des sacrifices de tout genre pour embrasser la vraie foi ou y retourner.

Et puis, on ne doit pas seulement considérer les conversions, mais le changement extraordinaire d'attitude et de politique du royaume envers les catholiques.

Il fut un temps (beaucoup peuvent se le rappeler) où toute l'Angleterre était amèrement opposée aux catholiques. Ils étaient exclus de la vie publique du pays, du Parlement et de la magistrature, de tous les offices publics. Les lois et la littérature du pays étaient contre eux. Maintenant, ils remplissent tous les offices, ils sont généraux dans l'armée, amiraux dans la marine, juges de la nation ; ils sont vice-roi et ministres du cabinet. Tout leur est ouvert.

L'Eglise protestante, par des milliers de ses ministres, enseigne maintenant la doctrine de la Sainte Eucharistie, la dévotion à la Sainte Vierge, et presque toutes les doctrines catholiques, sauf celle de la mission et de l'autorité du saint Père. Ils travaillent par milliers à réparer les erreurs de la Réforme et à réintroduire les doctrines et le rituel catholique.

« Tout ceci montre, conclut M^{re} Vaughan, que l'Angleterre a beaucoup changé, qu'elle est à demi convertie à la vieille Eglise catholique. »

Nous avons la certitude que le mouvement de retour grandira et s'accroîtra, grâce à la ferveur des fidèles, grâce aussi au dévouement et au zèle intelligent de leurs chefs hiérarchiques. Si les cinquante années à venir voient s'accomplir autant de progrès que les cinquante années passées, en moins d'un siècle, la religion principale, reconnue et honorée en Angleterre, sera la religion catholique.

Une « conversion » qui fait quelque bruit en Angleterre est celle de M. Kegan Paul, le chef de la célèbre maison de librairie « Kegan Paul, Trench, Trubner et C^{ie} », à Londres.

LES INCENDIES DE SALONIQUE

Athènes, 4 septembre.

« Un incendie considérable ravage la ville depuis cinq heures.

» Le consulat, l'église métropolitaine et l'hôpital grec, ainsi que les nouveaux quartiers européens, sont la proie des flammes.

» Il y a de nombreuses victimes. »

Le feu a, paraît-il, éclaté simultanément sur huit points différents.

Les dernières nouvelles reçues d'Athènes annoncent que les incendies de Salonique ont été allumés par les brigands.

Une dépêche évalue à 1,600 le nombre des maisons et boutiques brûlées.

Dix mille personnes sont sans abri.

Salonique, 5 septembre.

Il y a actuellement plus de 12,000 personnes sans abri.

Par suite de l'absence totale d'eau, les travaux d'extinction sont complètement arrêtés ; les pompiers ne cherchent qu'à sauver leurs propres biens.

Les consulats généraux anglais et grecs, l'hôpital grec, la mosquée de Sainte-Sophie sont détruits.

La détresse est indescriptible.

INONDATIONS

Prague, 5 septembre.

Des signaux d'alarme annoncent les progrès de l'inondation. La situation s'aggrave d'heure en heure.

Les scènes qui se passent sur les bords de la rivière sont navrantes. Les moyens de sauvetage restent tout à fait insuffisants. On fait, en canot, des distributions de vivres.

Des comités de secours viennent de se former.

L'accès de la plupart des ponts est interdit. La circulation ne se fait plus sur le chemin de fer François-Joseph ; elle est en partie interrompue sur le chemin de fer de Bohême.

A Wittigau, les quais ont commencé à se rompre, le danger croît d'instant en instant.

Toute la vallée de l'Elbe, de Raudnitz à Lohasitz, est submergée.

L'eau monte encore, mais les pluies ont cessé.

NOUVELLES MILITAIRES

On sait qu'à l'issue des grandes manœuvres, les 6^e et 7^e divisions d'infanterie venant des 3^e et 4^e corps d'armée seront remplacées, à Paris, par les 5^e et 8^e divisions.

Le général de Poillou de Saint-Mars, qui commande la 7^e division, restera à Paris, où il prendra le commandement de la 8^e division ; le général de Verdières, qui commande la 8^e division, rentrera au Mans où il prendra le commandement de la 7^e division.

Le général Madelor, dont la brigade, la 13^e, va à Laval, restera à Paris, à la tête de la 15^e brigade qui vient de Laval. Le général Guioth, de la 15^e brigade, reste à Laval.

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

— Ce sont eux ! s'écria Victoire effrayée ; partez, Monsieur, vous êtes perdu... Prenez ceci, poursuivit-elle en présentant à son mari un portefeuille ; je vous enverrai davantage dans l'asile que vous aurez choisi... Mais, au nom du ciel ! sauvez-vous !

Les voix et des pas lourds se firent entendre dans la cour de la villa.

— Une barque m'attend devant la terrasse, dit Deluzy avec un accent de rage : que l'enfer vous consume tous !

Et il s'élança dans le jardin. Au bout d'un instant, quelque chose tomba bruyamment dans le lac, puis deux ou trois cris s'élevèrent et tout redevint silencieux.

On ne s'occupait pas de ce qui se passait de ce côté. Jobson, escorté de plusieurs hommes de la police suisse et des gens du logis, se précipita dans le salon qu'il inspecta d'un coup d'œil.

— L'aurions nous manqué ? dit-il à un fonctionnaire qui l'accompagnait. Non, ajouta-t-il en remarquant le chapeau de Deluzy qui était à terre et la fenêtre ouverte ; il ne peut être loin, et nous le tenons...

— Il pensait sans doute se sauver au moyen de la barque amarrée au bas de la terrasse ; le batelier, en le voyant escalader la muraille, l'a pris pour un voleur et a quitté son poste, afin de donner l'alarme. A moins donc que celui que nous cherchons ne se soit sauvé à la nage... Voyons cela !

On prit sans façon quelques bougies aux candélabres et on parcourut rapidement le jardin, qui était très petit ; on ne trouva rien. On se pencha au-dessus du parapet et on regarda au loin sur le lac ; les eaux étaient désertes, rien n'apparaissait à la surface.

— Il aura filé à la nage, dit Jobson désappointé. C'est partie remise, si toutefois... Mais non, ajouta-t-il comme à lui-même, un beau désespoir ne serait pas dans son caractère !

Il ne voulut même pas qu'on visitât la maison, certain que des recherches seraient inutiles, et, après avoir échangé quelques mots avec le fonctionnaire suisse, il se mit en devoir

de quitter la villa.

— En traversant le salon, il dit avec une politesse un peu narquoise :

— Excusez-moi, Mesdames ; chacun son métier !... Si vous revoyez le gentleman en question, annoncez-lui que je prendrai ma revanche... Mais, dans son intérêt, comme dans celui de tout le monde, il vaudrait mieux qu'on ne le revît jamais.

Il salua et partit ; au moment où la porte extérieure se rouvrit, une sourde rumeur fit supposer que cet événement avait attiré devant la villa du Cèdre les habitants des alentours.

Le docteur et Demoustier donnèrent quelques détails importants aux deux sœurs sur le procès ; ils ne tardèrent pas eux-mêmes à se retirer, en promettant de revenir bientôt, pour prendre, de concert avec elles, les mesures exigées par la situation.

Le lendemain, dans la matinée, Mme Deluzy se promenait toute pensive sur la terrasse qui longeait le lac et regardait parfois avec distraction l'immense plaine d'eau, recouverte à cette heure de vapeurs transparentes. Léon, qui n'avait aucune idée des événements accomplis la veille, allait et venait autour de Victoire en se livrant aux jeux de son âge.

Tout à coup il se pencha sur le parapet, en s'écriant :

— Oh ! maman, viens donc voir un Monsieur qui se baigne tout habillé !... Il doit avoir bien froid, le Monsieur !

Mme Deluzy, poussée par un pressentiment sinistre, s'élança aussitôt vers le parapet. A moins de dix pas d'elle, un corps humain était balancé par le flot argenté du Léman.

Victoire poussa une exclamation douloureuse et tomba à la renverse... Elle venait de reconnaître son mari.

L'ancien maître de forge n'avait pu, comme le disait Jobson, se donner la mort volontairement, même pour échapper au déshonneur. La nuit précédente était très noire, il avait cru sauter dans le bateau qui devait l'attendre, mais qui ne se trouvait plus à sa place, et il s'était noyé ; les cris, entendus au moment de la catastrophe, étaient ses cris d'agonie.

Deux jours plus tard, Joséphine, Mme Deluzy et Léon, sous la protection du docteur et de Demoustier, quittaient pour toujours la villa du Cèdre et retournaient à Paris.

C'est à Paris que se réfugièrent volontiers les âmes blessées, car, dans son immensité, les

Enfin le général Moreau-Revel, de la 1^{re} brigade de chasseurs, à Fontainebleau, abandonne le commandement de cette brigade qui va à Châlons, pour prendre celui de la 2^e brigade de hussards qui vient de Châlons à Fontainebleau. Le général Roustain reste à Châlons où il sera à la tête de la 1^{re} brigade de chasseurs.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Passage de troupes à Saumur

AVIS

A l'occasion des manœuvres militaires, le Maire de la ville de Saumur prévient les habitants que le 77^e régiment d'infanterie, à l'effectif de 68 officiers, 4,700 hommes, 60 chevaux, et le 1^{er} régiment de cuirassiers, à l'effectif de 32 officiers, 500 hommes, 513 chevaux, cantonneront à Saumur le 16 septembre courant.

Aux termes de la loi du 3 juillet 1877 et du décret du 2 août de la même année, sur les réquisitions militaires, les habitants sont tenus, à l'exception du logement qui leur est indispensable, de mettre à la disposition des troupes en cantonnement, maisons, remises, écuries et abris de toute nature.

Tout refus de logement serait constaté par un procès-verbal de M. le Commissaire de police chargé de poursuivre.

Mairie de Saumur, le 6 septembre 1890.

Le Maire, J. COMBIER.

CLASSE 1886

En vertu de la nouvelle loi militaire, tous les hommes de la classe 1886, qui va être prochainement renvoyée, qui auront subi de la prison, seront maintenus sous les drapeaux un nombre de jours égal à celui qu'ils ont passé en prison, après le renvoi dans leurs foyers de leurs camarades de ladite classe.

LE VOLONTARIAT

Le volontariat d'un an est encore ouvert cette année aux jeunes gens qui ont été ajournés l'an dernier à la suite du conseil de révision.

Le ministre de la guerre vient de fixer à 440 le nombre de points minimum à obtenir pour l'examen écrit.

LES GRANDES MANŒUVRES

Hier matin, à six heures, les troupes ont quitté Tours se rendant à Neuillé-Pont-Pierre où aura lieu la première halte.

De là, les troupes suivront l'itinéraire fixé par les autorités militaires.

L'itinéraire précédemment indiqué aurait été douleurs peuvent trouver la solitude et le repos.

La veuve de l'ancien maître de forge en a fait l'épreuve. Elle vit, obscure et tranquille, des débris de sa fortune, et s'occupe exclusivement de l'éducation de son fils, qui promet d'être plus tard un homme de valeur.

Le docteur Jean, supposant son unique faute de jeunesse suffisamment expiée, a renoncé à courir les foires; il est redevenu à Paris le docteur Belcourt. Sa haute et nombreuse clientèle ne soupçonne guère en lui l'ancien charlatan « aux petites boîtes », et, pour faire les honneurs de son salon, il a une belle et gracieuse compagne qui inspire toutes les sympathies et tous les respects. Mme Belcourt s'appelait autrefois Joséphine Jolivet.

Robillard, enrichi (relativement) par les bienfaits de son maître, a renoncé à la vie de bohème. Il est question de son mariage avec la veuve Martin, l'anbergiste de Saint-Siméon, et si ce projet se réalise, l'ancien pitre pourra raconter à ses hôtes les curieuses aventures d'un lauréat de l'Université.

FIN.

modifié, dit-on, à cause d'indiscrétions commises par le journal la *France militaire*.

C'est pour cette raison, paraît-il, que le passage du Cher à la nage par le 7^e hussards n'a pas eu lieu.

A partir d'hier donc, les casernes sont vides jusqu'au 14 ou 15 courant, époque à laquelle la revue d'honneur doit être passée entre Cormery, Saint-Branches et Loches.

LE CHAMPION DE LA BICYCLETTE

M. Béconnais, d'Angers, a remporté le prix du Championnat de France, couru dimanche pour la sixième fois à Longchamps.

La distance à parcourir était de cent kilomètres. Il y avait 24 partants. Le départ a été donné à midi 58; à 3 h. 43, M. Béconnais arrivait premier, battant à trois longueurs M. Del Mello second. Puis venaient MM. Dubois et Colomb.

BEAU MARIAGE

Le 2 septembre, a été célébré dans la chapelle du château du Quengo, près Rohan (Morbihan), le mariage de M. Joseph Guyot de Salins, lieutenant d'artillerie détaché à l'École de cavalerie de Saumur, avec M^{lle} Marie de la Houe.

Les témoins du marié étaient M. le comte Guyot de Salins et M. Jean Guyot de Salins, ses oncles.

Les témoins de la mariée : le général comte Hubert de la Hayrie et M. le vicomte Hubert de la Hayrie, ses oncles.

ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Demain dimanche 7 septembre, assemblée à Saint-Hilaire-Saint-Florent et à Russé.

Dimanche 14 septembre, à Chacé et à Brain-sur-Allonnes.

Dimanche 21 septembre, à Saint-Lambert-des-Levés.

LE FEU A LA LUNE

Jedi de la semaine dernière, à la tombée de la nuit, un phénomène singulier a été observé sur plusieurs points de la France.

La lune brillait dans un ciel absolument clair. Tout à coup, des espèces de flammes dorées, semblables à celles que produit la déflagration d'une pincée de poudre, commencèrent à lécher la circonférence du disque.

Cette sorte d'incendie augmenta de minute en minute et, au bout d'un quart d'heure, la surface entière de l'astre des nuits semblait recouverte d'un océan de flammes dorées, ondulant, pendant que des aigrettes d'étincelles, tout à fait semblables aux plaies d'or des feux d'artifice, s'échappaient de la circonférence.

Le phénomène a duré environ un quart d'heure. Puis la lune a été reconverte d'un nuage et, à sa réapparition, le ciel avait sa physionomie accoutumée.

L'impression produite par ce phénomène, très beau, d'ailleurs, peut se résumer dans ce mot d'un enfant : « Tiens, la lune qui brûle ! »

SEPTEMBRE

Sous ce titre, Paul Pader publie dans la *France Nouvelle* une agréable causerie. Après avoir parlé du mois de septembre, « cet oasis de l'année, cette halte trop courte entre l'été et l'hiver », et rappelé les plaisirs de la chasse, « la grande, l'unique passion de son adolescence », M. Pader cite quelques éphémérides toutes d'actualité que nous croyons devoir reproduire :

« 2 septembre 1792. — Début sinistre de l'orgie sanglante.

« Cinq ou six cents égorgeurs poussés par Marat, encouragés par Danton, ce Mirabeau de la populace, s'empara de toutes les prisons de Paris et y massacra, pendant cinq jours, tous les prisonniers qu'elles renfermaient.

« On commença par les prisonniers politiques : les prêtres non assermentés, les suisses, les gardes du corps, les royalistes armés. On devait bien cet honneur à ces martyrs de la fidélité et de la foi.

« Après eux, on égorga les prisonniers de toute classe; à la Salpêtrière, des femmes; à Bicêtre, des pauvres, des fous, des enfants. Et quand on ne trouva plus à tuer à Paris, on tua dans les prisons de Reims, de Meaux, de Lyon, de Versailles, d'Orléans.

« Voilà ce que l'Assemblée Législative laissa faire, au nom des principes de justice et de liberté.

« Il fallait, disait-on, faire peur aux royalistes. Mais les royalistes refusèrent d'avoir peur (c'est chez eux une vieille habitude dont ils ne se corrigeront jamais), et l'on vit ce qu'ils firent, quelques mois plus tard, en Vendée, pour venger la mort du roi.

« 4 septembre 1870. — Il y a juste 20 ans ! La France perdait une armée et gagnait la République; deux désastres à la fois qui, en se combinant, devaient produire, à bref délai, un grand deuil national : la perte de l'Alsace-Lorraine.

« Je ne fais pas ici de politique, nous sommes en vacances et je ne poursuis pas les commis-voyageurs de la maison Carnot et C^{ie}. Je relève simplement une des dates les plus sombres et les plus honteuses de notre histoire. Sombre, parce qu'elle nous rappelle la patrie vaincue; honteuse, parce que des hommes se trouvèrent, ce jour-là, parmi nous qui eurent le cynisme de faire le jeu de nos ennemis et de sacrifier à leur ambition ce qu'il restait de dignité dans la défaite.

« Et ils prétendent que nous leur devons le salut de notre honneur militaire ! Mais il était sauf notre honneur, grâce aux morts héroïques de Reischoffen et de Sedan. Ils n'avaient donc pas à le sauver, et puis ils ne se seraient pas dérangés pour si peu.

« Nous leur devons les clauses douloureuses du traité de Francfort, notre isolement en Europe, la guerre religieuse et nos budgets de quatre milliards, nous ne leur devons pas autre chose.

« Ah ! mon pauvre mois de septembre, je ne me serais jamais attendu à cela de ta part. — Mais j'y trouve d'heureuses dates qui me consolent un peu de ces tristesses.

« Le 2 septembre 1830, le maréchal Clausel débarqua en Afrique et commença immédiatement, en rentrant à Médéah, la conquête de l'Algérie.

« Nous avions alors un roi prudent et ferme qui sut donner à la France sa plus belle colonie, tout en ménageant la fortune et le sang de ses sujets. Il ne se montra prodigue que de la vie de ses fils qui conduisirent nos colonnes dans les expéditions les plus difficiles, toujours les plus braves au feu, les premiers à l'assaut.

Septembre, septembre !... Pourquoi renfermes-tu des anniversaires sinistres à côté de journées glorieuses ?

« Je t'aime encore pour mes souvenirs d'enfance, mais depuis que j'ai appris ton histoire, j'ai toujours envie de crier : « A bas la République ! et vive le roi ! »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 septembre 1890.

L'allure générale du marché est calme. Le 3 0/0 fait 95.97; le 4 1/2 0/0, 106.80.

Le même calme règne sur les valeurs de crédit. Aussi les retrouvons-nous sensiblement aux mêmes cours que ces jours derniers. Elles font preuve de fermeté. Le Crédit Foncier termine à 1,332. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil a autorisé pour plus de 3 millions de nouveaux prêts. Les foncières et les communales sont, comme toujours, recherchées de l'épargne.

La Banque de Paris, dont les affaires fructueuses attirent l'attention des capitalistes, finit à 862. La Banque d'Escompte très en faveur clôture aux environs de 533. Le Crédit Lyonnais conserve son avance à 812. Le Crédit Mobilier pousse jusqu'à 450. Le Comptoir National d'Escompte est délaissé à 630. La Société Générale après avoir franchi le pair s'élève à 505. La Société de Dépôts et Comptes Courants ne varie pas à 600. La Banque Nationale du Brésil de 623.75 à 625 conserve une allure très ferme. Les Immeubles de France sont à 387.50.

L'obligation Porto-Rico est recherchée à 286.25.

L'Hispano-Néerlandaise est ferme à 29 fr. Les Chemins Economiques font 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'État, 15, place de la Bourse, Paris, admet à son syndicat d'opérations mensuelles des valeurs dont le revenu est nul, mais son mode d'action lui permet d'en retirer cependant un résultat pour le propriétaire du titre. Ainsi l'action Panama rapporte 1 fr. par mois, soit 12 fr. par an, l'obligation Panama 3 0/0 rapporte 0,72 par mois, soit 8.70 par an; un bon à lots Panama 1889 rapporte 2 20 par mois, soit 26 40 par an, etc. On peut adresser directement les fonds et les titres au directeur de la Banque d'État.

CONSEILS ET RECETTES.

DESTRUCTION DU PUCERON DU ROSIER

L'*Horticulteur chalonais* indique un nouveau moyen pour détruire les pucerons du rosier, moyen qui a donné d'excellents résultats. Il est bien plus simple que toutes les fumigations et emplois insecticides, et tout le monde peut l'essayer sans frais. Le procédé consiste à prendre des cendres de bois tamisées et bien sèches et à saupoudrer les rameaux des rosiers envahis par les pucerons, pour que la cendre adhère aux feuilles et aux boutons. Il paraît que les pucerons ne résistent pas à ce traitement, qui non seulement ne fatigue pas les rosiers, mais leur donne une vigueur nouvelle.

AVIS

M. DUBOIS-RONCE, diplômé-breveté, entrepreneur des Vidanges imodores de la ville de Saumur, à l'honneur d'informer MM. les Propriétaires qu'il vient d'augmenter son *Matériel de Tonnes* qui lui permettront d'accélérer le travail. Les Prix resteront toujours les mêmes.

S'adresser au Pont-Fouchard, près Saumur. Fabrique de tous Engrais pour Vignobles et toutes Cultures.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

OREZZA

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE. La plus riche en fer et en acide carbonique. SOUVERAINE CONTRE: GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang. — Consulter M. le Médecin.



LE GRESHAM

C^{ie} Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1818. Actif: 106 Millions 573,528 fr. 96. ASSURANCES VIE ENTIERE, MIXTES, A TERME FIXE. Extra-Primes motivées de Guerre et de Voyages. RENTES VIAGÈRES Payables sans frais aux taux de 8, 11, 15, 17%, suivant l'âge. Prospectus et Emplacement gratuits. Agence à Paris, dans les Immeubles de la C^{ie}. 30, Rue de Provence et dans les départements chez MM. les Agents de la C^{ie}.

M. SOREL, 48, place Saint-Pierre.

Avis aux Chasseurs

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte

Pâtés de foie gras truffé,
— de fuisan,
— de grives,
— d'aouettes de Pithiviers,
— de bécasses,
Rillettes de Tours,
Civet de lièvre,
Galantine de bœuf,
— de jambon,
Etc., etc., etc.

Depuis 1 fr. 25 la boîte

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
à l'amiable
UNE MAISON
Située à Saumur, rue des
Paiens, n° 2.

Dépendant de la succession de
M^{lle} POINIER.

S'adresser, pour traiter, au
notaire. (684)

Étude de M^e LE BARON, notaire à
Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Dimanche 7 septembre 1890, à
midi, en l'étude de M^e LE BARON,
notaire à Saumur,

UNE PETITE MAISON

En très bon état et fraîchement réparée

A la montée de Bournan, com-
mune de Bagnoux

Comprenant deux pièces au rez-
de-chaussée, deux chambres au
premier étage, deux caves, hangar,
écurie avec grenier au-dessus,
cour, jardin.

Le tout contenant 42 ares en-
viron.

On pourra traiter avant l'ad-
judication.

S'adresser à M. BLANCHARD, qui
habite la maison, ou à M^e LE BARON,
notaire. (682)

Étude de M^e BRETON, notaire à
Varennes.

COMMUNE DE VARENNES

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Dimanche 14 septembre 1890,
à 2 heures après-midi, à la
Mairie de Varennes,

235 Peupliers, dits Bouillards
divisés en 3 lots.

Lot	Nombre	Mises à prix
1 ^{er} lot, au Champ- Bertin	47	129 fr.
2 ^e lot, à la Boire- du-Coin	140	426 »
3 ^e lot, au port de Montsoreau	48	529 »
Totaux	235	1084 fr.

Pour les renseignements, s'a-
dresser à M^e BRETON, notaire à
Varennes, dépositaire du cahier des
charges. (674)

BELLE MAISON

Avec Grand Jardin

A louer pour le 1^{er} octobre prochain

A l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour la location, rue
Daillé, 7, à Saumur. (695)

A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant : 1^{er} et 2^e étage,
cour, cave, grenier, buanderie, etc.
S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e PASQUIER, notaire à
Montsoreau.

ADJUDICATION

Le Dimanche 14 septembre 1890,
à 1 heure,

D'UNE MAISON

A Candes, sur la Loire

Composée de deux pièces et
cabinet au rez-de-chaussée, deux
pièces et cabinet au 1^{er} étage,
grenier; cour, jardin et terrasse
sur la Loire.

Mise à prix : 4,500 fr.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,
LE

Moulin à eau et à vapeur

DE LA

BLANCHISSERIE

Commune de Doué-la-Fontaine, à
2 kilomètres de la gare,

Contenant : quatre paires de
meules, bluterie, nettoyage, etc.,
une chaudière neuve économique,
de la force de 20 chevaux, ne
dépensant que 20 centimes de
charbon pour moudre un hecto-
litre de blé.

On montera des cylindres si le
preneur le désire.

S'adresser, pour traiter, à M.
SIGOGNE-LEROUX, propriétaire à
Soulanger. (667)

Étude de M^e JAUBERT, commis-
saire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de départ.

Le DIMANCHE 7 septembre 1890,
à 1 heure du soir, au château de
Beauregard, commune de Trèves-
Cunault, antrefois occupé par M.
HIRSCHLER,

Il sera vendu :

Deux chambres à coucher en
acajou et palissandre, comprenant
bois de lits, armoires à glace,
commodes-toilette, tables de nuit,
vieux coffre en bois sculpté,
commode-bureau, armoires, ta-
bles, guéridons, liseuse, fauteuils,
chaises, glace, pendules et flam-
beaux, rideaux, carpettes, tentures;
Articles de literie, selle et bride,
cuisinière en fonte, vins blanc et
rouge en bouteilles, futailles, bat-
terie de cuisine, bouteilles vides
et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant : salon, salle à
manger, six chambres à coucher,
cave, cour, jardin. Service d'eau
de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue
du Pressoir-Saint-Antoine.

A LOUER

UNE MAISON

Rue de la Grise, n° 7.

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de
l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté,
n° 29. (434)

ON DEMANDE une place de
Garde parti-
culier. Le postulant se chargerait
d'une partie de jardinage. Bonnes
références.

S'adresser au bureau du journal.

AMEUBLEMENTS

En tous genres

H. Hardy

Fabricant à la Croix-Verte.

Spécialité de salles à manger et
de chambres à coucher, vieux
chêne sculpté et noyer ciré, de
styles gothique, Louis XIII,
Henri II.

Grand choix de meubles de
salon, bureaux, bibliothèques,
porte-chapeaux, coffres à bois,
écrans, guéridons, glaces.

Chaises paille de couleur, can-
nées et cuir de Cordoue, sièges en
bois courbé (fortes remises sur les
prix du tarif).

Tous ces meubles sont garantis
sur facture et à des prix défiant
toute concurrence.

Découpage et travaux de sculp-
ture à façon pour MM. les Entre-
preneurs et Amateurs de la ville.

PILULES
BEECHAN

d'une efficacité reconnue depuis
50 ans, contre les maladies d'esto-
mac, du foie et des nerfs, telles
que flatuosités, ballonnement du
ventre et assouplissements après
le repas, échauffements, consti-
pation, aigreurs, digestions dif-
ficiles, pertes d'appétit, bouche
amère, accumulation de la bile
et de glaires, nausées, conges-
tions, vertiges, maux de tête,
migraines, étouffements, insom-
nies, cauchemars, rhumes, catar-
rhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAN**
PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT
LE COURS.

À ce titre elles se recommandent surtout à
l'USAGE des DAMES. La première dose sou-
lège en quelques heures sans qu'il soit nécessaire
d'interrompre ses occupations. Employées dans
les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle
dépasse CINC MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAN, à St-Bolens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :

Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62

et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Dépot à Saumur, pharmacie

NORMANDINE. Petites Boîtes, 1 f. 50.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à

Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le

marquis de CHERVILLE, de M. Ch. de

FRANCIOSI, président de la Société

d'Horticulture du Nord; de MM.

Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY,

CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

A CEDER DE SUITE

MAGASIN D'ÉPICERIE

& de Rouennerie

Situé à La Breille

S'adresser à M. REVÈCHE, à
Brain-sur-Allonnes. (635)

Chasse réservée

LA CHASSE est sévèrement
interdite sur les terres, prés et
bois, dépendant des fermes de
Beausoleil, Courbette, la Fortune-
rie, du Plessis et réserve, de
l'Anerie, de la Barbillonnière, de
l'Aunay, du Petit-Moulin, ainsi que
sur les terres de Boumelle, appar-
tenant à M. MAURILLE-ARSARD, le
tout situé communes d'Allonnes
et de Neuillé. (689)

MAGASIN

D'ÉPICERIE

A céder

Au centre de la ville

S'adresser au bureau du journal.

LA CHASSE est inter-
dite sur les
propriétés de M. BEAUFILS-HAR-
BOUIN, à Varennes, à Villebernière
et à Russé. (632)

MERCERIE EN GROS

Maison L. Vinsonneau

On demande un Apprenti.

M^{lle} HUTT, professeur de
chant, demeure maintenant, 52,
Grand'Rue, à Saumur.

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	1.10
Galantine de volailles truffée	—	2.50 et 4.25
Pâtés de lièvre, d'alcettes, etc.	—	2.75 et 4.50
Pâté de foie gras truffé	—	2.75 et 4.50
Mortadell de Bologne	—	1.40 et 2 »
Galantine de bœuf	—	4.40 et 2.25
— de jambon	—	4.50 et 2.75
Langue de bœuf	—	2.50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum : 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales
naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités
médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du
corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien
fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc
vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre
les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et
d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		VALEURS ÉTRANGÈRES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 85	Banque de France	4300	Nord	1865	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	382	Compagnie parisienne du Gaz	530
3 0/0 amortissable	96 40	Banque d'Escompte	535	Orléans	1505	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	467	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	444
4 1/2 1883	106 70	Comptoir national d'Escompte	632 50	Compagnie parisienne du Gaz	1435	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	473	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	33 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1315	Transatlantique	635	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500	463	— 6 0/0 2 ^e série	105
Oblig. 1855-60 3 0/0	545 25	Crédit Industriel et Commercial	635	Canal de Panama	43	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	422	— obligations à lots	615
— 1865 4 0/0	541	Crédit Lyonnais	802 50	— Suez	2440	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	467	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1869 3 0/0	423	Crédit Mobilier	445	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	413 50	Dépôts et Comptes courants	600	Autrichien 4 0/0 or	98 45	Est 3 0/0 anc. r. à 500	440	Emprunt russe 1862 5 0/0	99 75
— 1875 4 0/0	541	Société Générale	908 75	Dette d'Égypte 6 0/0	497	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	443	— 1889 4 0/0	99 50
— 1876 4 0/0	541	Est	1495	Extérieur 4 0/0	92 70	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	442	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1886 3 0/0	535	Paris-Lyon-Méditerranée	1495	Hongrie 4 0/0 or	96 25	Nord 3 0/0 r. à 500	450	— 2 ^e	—
Bons de liquidation	535	Midi	1305	Italie 5 0/0	96 25	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	442	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	514
				Portugal 4 1/2 1888	484	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	442	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,